

27eme session ordinaire de l'Assemblée de l'INFSS : Des progrès notables salués

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 26 JANVIER 2022

1024

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Mali

Un pays jaloux de sa souveraineté ?



7ème édition du Festival OGOBAGNA : Pour booster la culture dogon !



Commissariats de Bamako : La Direction Générale de la Police en quête d'une nouvelle dynamique



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

25 Janv.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

1 479

Nouveaux cas confirmés

116

Nouveaux guéris

68

Nouveaux décès

02

Au cours des dernières 24 H

56 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
08 cas graves en soins intensifs
3310 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

29 858

Guéris

25 497

Décès

709

dont 2654 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.14



P.19



P.23



/ Une /



Mali : Un pays jaloux de sa souveraineté ?

P.5

/ Brèves /



Sandjeli : De la vitalité et des réjouissances

P.13

Mali : Bamako demande le départ immédiat des troupes danoises de la force européenne TAKOUBA

P.13

Lutte contre l'insécurité : Si Barkhane en faisait sa raison d'être au Sahel ?

P.14

Aissata Touré : Incontournable patronne des patronnes à Bamako

P.14

Flambée des prix des produits de première nécessité : Où sont les autorités de la Transition ?

P.15

Vol d'enfants à Sikasso : Un vaste réseau démantelé

P.15

/ Actualité /



Commissariats du District de Bamako : La Direction Générale de la Police en quête d'une nouvelle dynamique

P.18

27ème session ordinaire de l'Assemblée de l'INFSS : Des progrès notables salués

P.19

Couverture sociale : Vers l'opérationnalisation du RAMU 20

P.20

Yirimadio : Une fillette de 5 ans violée

P.21

/ Politique /



Youssef Maiga, Secrétaire politique de l'URD : « L'arrivée de Boubou Cissé a créé la division au sein de notre parti »

P.23

Pr Salikou Sanogo, Président par intérim de l'URD : « L'inévitable refondation doit déboucher sur un Etat qui saura unir et protéger »

P.24

/ Culture & société /



7ème édition du Festival OGOBAGNA : Pour booster la culture dogon !

P.26

Mali : Notre Patrie, ses Hommes, sa Mémoire (Suite)

P.28

/ International /



Burkina Faso : Des militaires ont pris le pouvoir. La situation en direct

P.30

Diplomatie : Ouganda et Rwanda affirment leur volonté de "restaurer" leurs relations

P.32

/ Sport /



CAN 2021 : La bonne édition pour le Mali ?

P.33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



Cameroun 2021

Coupe d'Afrique des Nations de Football



Malikilé

votre quotidien numérique



soutient les Aigles du Mali



Mali Un pays jaloux de sa souveraineté ?

Dans un communiqué rendu public le 24 janvier 2022, le gouvernement malien a invité le Royaume de Danemark à retirer immédiatement son contingent de forces spéciales du territoire de la République du Mali, contingent qui avait été déployé sans son consentement et sans une quelconque autorisation, dans le cadre de la force Takuba. Le 11 janvier dernier, au lendemain des sanctions de la CEDEAO, le gouvernement protestait également contre le survol de l'espace aérien malien par un avion militaire français via Abidjan. Des actes qui tendent désormais à faire croire que l'Etat du Mali jouit de sa souveraineté, de toute sa souveraineté ! Est-il

vraiment le cas ?

Dans un communiqué en date du 24 janvier 2022, le gouvernement malien a gentiment appelé le royaume de Danemark à retirer le contingent de ses forces spéciales débarqué au Mali sans son autorisation. Faut-il le rappeler, ce contingent avait été déployé au Mali dans le cadre de la force Takuba, la future remplaçante de Barkhane au Sahel. Ce qui est nouveau ici, c'est le refus du gouvernement malien face à cette pratique qui était pourtant érigée en règle par la France depuis qu'elle est chez nous, en foi des accords qui nous lient. Sauf le Mali a opté pour la relecture de ces accords que la France tente de retarder !

Vous voici donc libeller le contenu du communiqué du gouvernement malien demandant le retrait du contingent danois. « Le gouvernement de la République du Mali a constaté avec étonnement le déploiement sur son territoire d'un contingent de forces spéciales danois au sein de la force Takuba ». **Le gouvernement souligne que ce déploiement est intervenu, sans son consentement et sans considération du protocole additionnel applicable aux partenaires d'opération européens devant intervenir au Mali dans le cadre de la force Takuba**, lequel prévoit la conclusion d'un accord bilatéral entre la République du Mali et les pays partenaires. Par conséquent, sans préjudice des rela-



tions d'amitié et de coopération fructueuse entre la République du Mali et la République de Danemark, le gouvernement de la République du Mali invite la partie danoise à retirer immédiatement ledit contingent du territoire de la République du Mali. Le gouvernement, tout en exigeant sa gratitude et ses remercie-

ments à tous ses partenaires intervenants dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, leur rappelle la nécessité de l'obtention préalable de l'accord des autorités maliennes avant tout déploiement au Mali ».

Très explicite ! Ce n'est cependant pas une première, car au lendemain du sommet de la CE-

DEAO ayant infligé des sanctions très sévères contre l'Etat malien, dont la fermeture de toutes les frontières des Etats de l'organisation avec le pays, un avion militaire français avait quitté Abidjan, la capitale ivoirienne, pour se poser à Gao, au nord du Mali. Détecter par les radars maliens, l'équipage de l'avion avait voulu passer par des stratagèmes pour ne pas





se faire repérer. Que de vaines manœuvres, car le Mali, qui a acquis des matériels de détection de grande puissance grâce au partenariat avec la Russie, a pu retracer tout le parcours de l'appareil et mettre les autorités françaises en garde.

Pour rappel, malgré les mesures édictées par les pays membres de la CEDEAO de fermer leurs frontières terrestres et aériennes avec le Mali, un avion militaire français avait fait le trajet Abidjan-Gao-Abidjan. Tout est parti d'une note diffusée, le 11 janvier, par le représentant de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) auprès du Mali, mettant à nu un avion militaire français, en l'occurrence l'A400M immatriculé F-RBAN, d'avoir fait un aller-retour entre Abidjan et Gao alors que l'espace aérien malien était fermé.

Dans ce document adressé au Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile malienne, le représentant de l'ASECNA avance que l'A400M « Atlas » de l'armée de l'Air & de l'Espace [AAE] n'a pas respecté les « dispositions de NOTAM de suspension de vols entre les États membres de la CEDEAO et le Mali ». En outre, à la rubrique « faits et circonstances de l'évènement », le « contrôleur de service »

explique qu'un « avion français inconnu a été aperçu sur le radar, sur l'axe Abidjan-Gao ». Et de poursuivre : « Nous n'avons jamais été averti de son existence. Il est rentré en contact avec les centres de Ouagadougou et Niamey, qui lui ont rappelé le NOTAM interdisant le survol de l'espace aérien malien [sic]. Il coupa le contact avec ces centres et poursuit son vol ».

De quoi irriter les autorités maliennes, et qui ne saurait continuer ! En effet, dans un communiqué produit par le ministre porte parole du gouvernement, le Colonel Abdoulaye Maiga, le Mali a vigoureusement protesté contre cette violation de son espace aérien et prévenu que seront seuls responsables des conséquences d'un autre fait similaire, ceux qui s'aviseraient à remettre cela. Alors que de l'autre côté, une source militaire française conjecturait, arguant que les sanctions prises par la CEDEAO contre le Mali « ne concernent pas les opérations militaires », comme cela a été convenu avec le Niger en particulier et tous les membres de la CEDEAO en général.

Une version à prendre avec des pincettes, au regard de la teneur sans équivoque du communiqué du gouvernement malien, qui semble signifier que si accord il devrait y avoir dans

ce cas particulier, ça devrait être avec le Mali et non avec le Niger ou quelque autre pays que ce soit ! **Une chose est claire, les autorités de la Transition malienne ont décidé de s'inscrire dans une logique de partenariat d'égal à égal fondé sur la base du respect et de la considérations réciproques.**

Une position qui agace aujourd'hui au plus haut point certains partenaires du Mali, dont notamment la France qui a toujours considéré notre pays, à l'image de toutes ses anciennes colonies, comme un pré-carré français. Mais la vraie question, au-delà de tout ce qui précède, est de savoir si le Mali est réellement un Etat souverain ? La réponse à cette question va dépendre de la capacité des autorités de la Transition malienne à aller jusqu'au bout de leur logique, sans oublier que nous sommes un pays pauvre, frappé d'insécurité depuis 10 ans, des effets de la pandémie de covid-19, et sous asphyxie financière du fait des sanctions de la CEDEAO !

■ Yama DIALLO

■ Mali Actu



« Nous, en tant que Parti Vatan, sommes entièrement d'accord avec la réponse du Mali contre les sanctions qui ressemblent plus à un blocus de guerre qu'à un ensemble de sanctions spécifiques à un domaine et nous les condamnons fermement. »



■ ManeFoot



MOMENT HISTORIQUE À LA CAN

L'arbitre rwandaise Salima Mukansanga est la toute première femme à officier dans la compétition masculine lors du match Guinée-Zimbabwe, ce mardi 18 janvier à Yaoundé.

Aucune femme n'avait déjà arbitré un match de la Coupe d'Afrique des Nations en 65 ans d'histoire de la compétition.

En plus, reprenez bien que c'est elle qui a donné le carton à la Star, le Capitaine du Syli de la Guinée, Naby Déco Keita.

CAF



■ Présidence de la République du Mali



Koulouba | 25 janvier 2022 | #Diplomatie

Le Président de la Transition reçoit une délégation de l'Union Africaine

Une délégation de l'Union Africaine, conduite par Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'institution, a été reçu en audience, ce mardi 25 janvier 2022, par le Président de la Transition, SE le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État. Au menu des échanges, la situation politique au Mali.

A sa sortie d'audience, Moussa Faki Mahamat a confié être « en mission au Mali pour écouter, pour [s]'informer et pour échanger avec les autorités de la transition sur le processus de Transition dans ce pays africain ».

Revenant sur les sanctions de la CEDEAO, entérinées par l'Union Africaine, contre le Mali, l'hôte du jour du Président GOÏTA, a estimé que « Le plus important est de voir comment il faut soutenir la Transition au Mali, échanger sur une approche consensuelle qui puisse préserver les intérêts fondamentaux de ce grand pays africain et conformément aux textes qui régissent l'Organisation sous-régionale et continentale ».

Il a exhorté à tenir compte de la situation particulière que traverse le Mali. Un pays confronté à une crise sécuritaire depuis une dizaine d'année. « Nous mobilisons le continent et ses partenaires pour soutenir le Mali et dépasser cette crise conjoncturelle et asseoir un État fort dans l'intérêt du peuple malien, de la région et de l'ensemble du continent », a-t-il conclu.



■ Yeah Samake



CHERS AMIS,

A travers Empower Mali, nous nous engageons à soutenir les efforts du Gouvernement du Mali pour assurer une Éducation de Qualité pour tous nos Enfants. Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR



■ Abdoul Momini Bokoum



Il faut jamais organiser une CAN dans toute l'Afrique Centrale particulièrement le Cameroun

■ YBC-Communication



#YBC/MAGUIRAGA

LE BUREAU EXÉCUTIF DE LA COORDINATION DES MOUVEMENTS DE L'AZAWAD (CMA) RÉUNI EN SESSION ORDINAIRE, LE SAMEDI 22 JANVIER 2022 À KIDAL, S'EST PRONONCÉ SUR LA PRÉSENCE DES MILITAIRES RUSSES AU MALI. À L'ISSUE DE LA RENCONTRE, LE GROUPE REBELLE A EXPRIMÉ SON INQUIÉTUDE QUANT À L'IMPLICATION DE LA RUSSIE DANS LA CRISE SÉCURITAIRE AU MALI.

UN COMMUNIQUÉ EN DATE DU 22 JANVIER 2022 ET SOUS LA PRÉSENCE DE M. BILAL AG ACHÉRIF, INFORME D'UNE RENCONTRE DU BUREAU EXÉCUTIF DE LA COORDINATION DES MOUVEMENTS DE L'AZAWAD (CMA).

AU MENU, IL S'AGISSAIT DE FAIRE LE COMPTE RENDU DE LA 1RE SESSION SEMESTRIELLE DU CADRE STRATÉGIQUE PERMANENT (CSP), L'ACCORD POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION (APR) ISSU DU PROCESSUS D'ALGER ET L'ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT, EN AVRIL 2021, À BAMAKO DE SIDI BRAHIM OULD SIDATT, ANCIEN PRÉSIDENT EN EXERCICE DE LA CMA.

AU COURS DE CETTE SESSION, LE BUREAU EXÉCUTIF S'EST FÉLICITÉ DE LA RÉUSSITE DES CONGRÈS DE CERTAINES DE SES COMPOSANTES, EN L'OCCURRENCE LE MAA ET LE HCUA. IL A ÉTÉ EXPOSÉ LES ACTIVITÉS ET LES DÉCISIONS MAJEURES PRISES DANS LE CADRE DU CSP, NOTAMMENT CELLE RELATIVE À LA SUSPENSION DES POSTES DE CONTRÔLE. ELLE S'INSCRIT DANS L'OPTIQUE D'UNE MEILLEURE ORGANISATION DES MESURES SÉCURITAIRES AU BONHEUR DES POPULATIONS ET DE LEURS BIENS ET DE FACILITER LA POURSUITE DES ACTIONS DE RÉCONCILIATION.

S'AGISSANT DE L'ACCORD POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION ISSU DU PROCESSUS D'ALGER, LE BUREAU EXÉCUTIF INVITE LE GOUVERNEMENT DE TRANSITION À CLARIFIER INSTAMMENT SA POSITION QUANT À SA MISE ŒUVRE DILIGENTE ET INTÉGRALE.

LA CMA DÉPLORE LA STAGNATION DE L'ACCORD DE PAIX DEPUIS

L'AVÈNEMENT DE LA TRANSITION EN AOÛT 2020.

SELON ELLE, CETTE SITUATION EST PARTICULIÈREMENT INQUIÉTANTE AU REGARD DE CERTAINS DISCOURS ET PROPOS PRONONCÉS PAR DES PERSONNALITÉS MEMBRES DE LA PLUS HAUTE SPHÈRE DÉCISIONNELLE DES AUTORITÉS DE TRANSITION. "IL FAUT NOTER QUE DE NOUVELLES INTERFÉRENCES DANS LE PAYSAGE GÉOSTRATÉGIQUE AU MALI ET QUI NE SEMBLANT PAS S'INSCRIRE DANS UNE PRIORISATION DES MESURES SÉCURITAIRES PRÉVUES À L'ACCORD VIENNENT S'AJOUTER AUX DÉFIS DU MOMENT. C'EST TOUTE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE ENGAGÉE AU CÔTÉ DU MALI DANS LE CADRE DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ QUI EST INTERPELLÉE FACE À DE TELLES MENACES CONTRE LES ACQUIS ET SURTOUT COMPROMETTANTES POUR LA CONFIANCE ENTRE LES PARTIES SIGNATAIRES", LIT-ON DANS LE COMMUNIQUÉ.

LE BUREAU EXÉCUTIF A ÉMIS LE SOUHAITE QUE LA REPRISSE DES DISCUSSIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD CONCERNE, DE FAÇON CONCOMITANTE, L'ENSEMBLE DE SES QUATRE VOILETS EN VUE DE RATTRAPER LES RETARDS ACCUMULÉS.

CONCERNANT L'ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT CRAPULEUX DE SIDI BRAHIM OULD SIDATT, COMPTE TENU DE LA LENTEUR DANS L'ENQUÊTE, LE BUREAU EXÉCUTIF DEMANDE QUE DES AVANCÉES CONCRÈTES SOIENT RÉALISÉES AVANT LA PROCHAINE SESSION DU CSA ET APPELLE LA MÉDIATION INTERNATIONALE À L'INSCRIRE PARMIS LES URGENCES.

ENFIN, DANS SON COMMUNIQUÉ, LE BUREAU EXÉCUTIF DE LA CMA SE FÉLICITE DU COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UNION AFRICAINE EN DATE DU 14 JANVIER 2022 PAR LEQUEL IL RÉITÈRE À L'ENDROIT DES PARTIES SIGNATAIRES, LA NÉCESSITÉ DE TENIR UNE RÉUNION DE PRISE DE DÉCISIONS.

BOURAMA KEITA

#SOURCE : LE COMBAT



■ Samprin Bob



En un mot les prix ont grimpé et continuent !!!!!.

Tiè daiii je reviens avec mon bâton de pèlerin : Al-lons dialoguer, trouvons un compromis et faisons des sanctions un mauvais souvenir.

#Siguikafô_ye: le plus vite sera le mieux.



Selon une source proche de la LDC
B.CAMARA/Le Phénix



■ Bacary Camara



Actualité politique de la Ligue Démocratique pour le Changement (LDC)

Quelques jours après les cérémonies de commémoration de son 4e anniversaire, la Direction nationale de la Ligue Démocratique pour le Changement (LDC) a reçu ce mardi 25 janvier à son siège sis à Faladié-(rue du Gouverneur) une délégation du Comité Exécutif de l'Adema-PASJ conduite par le Pr Marimantia Diarra, président du parti.

Au cours de cette visite jugée très fructueuse par les deux partis,, les échanges ont surtout porté sur la situation sociopolitique nationale marquée par de nombreuses difficultés avec surtout en prime les menaces qui pèsent sur le pays, d'où selon les deux présidents la nécessité pour les partis de se retrouver pour harmoniser leurs points de vue pour l'édification d'un Mali fort et prospère. Une convergence de vue s'est dégagée sur les grandes priorités nationales à savoir la sécurité, l'école et la santé. Les deux formations sont convaincues que les partis politiques ont un rôle important à jouer dans la réussite de la transition car ils sont la sève de la démocratie. La LDC et les Abeilles ont promis de se retrouver dans un futur très proche pour bâtir ensemble de grands chantiers politiques. La rencontre a pris fin dans une atmosphère de convivialité et de franche camaraderie. Un communiqué conjoint a bouclé la rencontre.

■ Les maliens unis pour le Mali



Après le 11 Avril 2011

Ils disent qu'ils va pas faire 100 jours au pouvoir

Il est resté jusqu'en 2017 quand Bédié a quitté le navire RHDP, Ils disent encore que c'est fini pour lui cette fois-ci quand le Président de l'Azerbaïdjan est parti de l'assemblée nationale, là encore c'était gâté on dit qu'il ne pourra pas faire 1mois au pouvoir.

Surtout quand le Président de l'Azerbaïdjan dit qu'il n'aura pas les élections présidentielles ils étaient tous heureux car il disent encore qu'il ne va pas faire une semaine au pouvoir.

Quand il y'a eu le coup d'état au Mali contre IBK les habitants de l'Azerbaïdjan étaient tous heureux ils disent que le prochain était le brave Tchè.

Quand il ya eu le coup d'État contre Alpha Condé, ils ont dit la même chose.

Aujourd'hui encore suite à l'éviction de Marc Rock Kabore, ils sont heureux ils disent que la prochaine fois, c'est le tour du brave Tchè Juste vous rappeler que le Président Alassane Ouattara n'a jamais perdu un combat de l'opposition jusqu'à la prise du pouvoir c'est lui le Brave Tchè il n'a jamais été chef bandit il gagne toujours donc chers Habitants de l'Azerbaïdjan redescendez sur terre le président

Alassane Ouattara va terminer son Premier mandat de la 3e République s'il désire être encore candidat en 2025 nous allons le soutenir jusqu'au bout.
Brave Tchê à vie



RFI



La superstition et la croyance accompagnent la couleur des maillots des sélections africaines chez les supporters. Du Cameroun au Sénégal, en passant par le Burkina et l'Algérie, la couleur du maillot officiel est loin d'être choisi par hasard. Petit florilège d'anecdotes.



Moussa Mara Yelema



Dans l'après-midi du samedi 22 janvier, j'ai participé au brunch vert de l'organisation Mali Propre dont l'objectif est de mettre en avant les personnes qui ont posé des actes positifs de préservation de l'environnement.

En tant que pays sahélien touché par les impacts des changements climatiques, le Mali doit compter sur les actions diverses de sa société civile en accompagnement des autorités pour atteindre ses objectifs en matière de développement durable.



Macky Sall



Encore toutes mes chaleureuses félicitations aux Lions du Sénégal pour cette qualification en quart de finale de la Coupe d'Afrique des nations de football Cameroun 2021 ! Ensemble pour une nouvelle dynamique de victoires. Dem ba diekh ! Manko Wuti Ndamli #CAN2021 .

J'adresse mes condoléances émues aux familles de nos braves soldats décédés lors d'une opération de sécurisation, de lutte contre le trafic de bois au sud de Bwiam, dans le cadre de la mission de la CE-DEAO en Gambie. Paix à leur âme. Je souhaite prompt rétablissement aux blessés.

Abdoul MBAYE



Félicitons YAW. Félicitons l'ensemble de l'opposition. La coalition la plus large a été la plus performante. Le peuple veut une unité que nous avons échoué à construire en 2021. Elle créerait la révolution démocratique dont le Sénégal a besoin lors des prochaines législatives.

pierre haski



Le drapeau russe dans les rues de Ouagadougou au lendemain du coup d'état, la France a certainement perdu la bataille de l'information et du soft power dans cette partie de l'Afrique. Il y a quatre ans, c'est ici qu'Emmanuel Macron lançait son dialogue avec la jeunesse africaine

Buubu Ardo Galo Maasina



#Mali- Le #Danemark explique que ses troupes ont été déployées sur la base d'une « invitation claire ... au même titre que les autres » contingents qui participent à la force #Takuba.



DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

Sandjeli : De la vitalité et des réjouissances



Ce sera l'une des attractions du festival culturel Ogobagna 7. Comme lors des précédentes éditions, les visiteurs pourront une nouvelle fois se délecter des pas et de la rythmique du Sandjeli, une danse traditionnelle du Plateau dogon.

Même si elle est difficile à dater, l'histoire du Sandjeli est aussi vieille que la présence des Dogons sur les hauteurs de Bandiagara. Danse de réjouissances, pour célébrer les événements heureux (mariage, baptême) ou pour accueillir une personne importante, le Sandjeli se déploie aussi durant la période comprise entre la culture et la récolte. Cette pause est mise à profit pour se reposer, se requinquer, s'amuser, afin d'attaquer la phase des récoltes avec entrain et envie. Véritable identité culturelle du Plateau dogon, le Sandjeli, danse populaire et « physique », demande de la vitalité et un certain équilibre. Au rythme des percussions, les danseurs bougent vigoureusement leurs jambes du haut vers le bas et les bras sont synchronisés avec ces mouvements. Le Sandjeli se danse à deux, trois, voire un peu plus. « Le danseur principal a la possibilité d'inviter des accompagnants à le rejoindre. Pour cela, il utilise un foulard qu'il jette en direction des personnes concernées », explique Aly Dolo, maire de Sangha, une localité proche de Bandiagara. Les Dames, elles, doivent enrouler le foulard autour du cou de celui qu'elles souhaitent inviter à les accompagner. Arborant des parures, elles se courbent plus dans leurs mouvements, qui gardent tout de même la même intensité.

Popularisé à Bamako

Rendu populaire hors de sa terre d'origine et de son milieu habituel par le festival Ogobagna, le Sandjeli est pratiqué dans la capitale par plusieurs ressortissants de la zone. « Les jeunes sont fiers de leur culture et aujourd'hui ils ne l'ont pas abandonnée. Ils la perpétuent au-delà des frontières du Plateau dogon », se réjouit Dolo. Avec les déplacements vers les grandes villes, la crainte de la perte de cette identité culturelle pouvait se poser, mais elle n'est pas à l'ordre du jour, affirme Dolo, qui, même s'il affirme être bon danseur, reconnaît toutefois ne pas maîtriser totalement le Sandjeli. Une question d'âge ? Que nenni, simplement tous les gabarits ne correspondent pas aux pré-requis physiques pour valablement exécuter les pas. Ces derniers agrémentent les cérémonies heureuses des N'Tomo (ceux qui dansent le Sandjeli) à Bamako.

Boubacar Sidiki Haidara / Source : Journal du Mali

Mali : Bamako demande le départ immédiat des troupes danoises de la force européenne TAKOUBA



Dans un communiqué rendu public, le lundi 24 janvier 2022, le gouvernement malien assure que les troupes danoises sont arrivées sans son consentement la semaine dernière dans le nord du Mali. Le Danemark et l'Union Européenne n'ont pas encore officiellement réagi.

Avec notre correspondant à Bamako, Serge Daniel

C'est avec « étonnement », dit le communiqué officiel, que le gouvernement malien a constaté le déploiement sur son territoire des troupes danoises au sein de la force Takouba. Créée en mars 2020, Takouba regroupe plusieurs membres des forces spéciales de pays européens destinées à accompagner les soldats maliens au combat face aux jihadistes.

Le communiqué souligne que ce déploiement des forces danoises a été fait sans le consentement des autorités maliennes comme l'exige un protocole additionnel applicable aux partenaires européens. Conséquence : Bamako invite « la partie danoise à retirer immédiatement ledit contingent du territoire malien ».

PAS DE RÉACTION

Pour le moment, 24 heures après la publication de ce communiqué, le contingent danois d'une centaine d'homme récemment arrivé au Mali est toujours sur place. Composé de soldats d'élite et de chirurgiens militaires, ledit contingent est basé à Ménaka, dans le Nord, dans la zone dite des trois frontières.

Officiellement, le Danemark n'a pas encore réagi. Mais Dans le milieu diplomatique européen, on affirme ne pas vouloir polémiquer. Une réponse écrite sera bientôt adressée aux autorités maliennes pour lever « les ambiguïtés, et les incompréhensions ».

Source : RFI

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com

Site : www.malikile.com

Lutte contre l'insécurité : Si Barkhane en faisait sa raison d'être au Sahel ?



La présence militaire française au Sahel depuis plus de 8 ans a été critiquée par les Maliens, les observateurs nationaux et internationaux. Le comportement de la France face à cette situation lui vaut aujourd'hui la haine dans les pays du G5-Sahel.

Face à la double situation qui prévaut actuellement au Mali et maintenant au Burkina Faso, la présence militaire française au Sahel serait presque mise en cause ou devrions-nous dire, elle est en péril. Après avoir soutenu en clair les sanctions issues du double sommet de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), tenu en début janvier à Accra au Ghana, Paris court vers sa perte au Sahel. Par la voix de son président Emmanuel Macron, il a montré sa position contre les autorités qui, on le sait déjà, sont soutenues par l'ensemble du peuple malien.

En effet, dans le fond du peuple malien, rien ne saurait défier, décourager ou tromper un tel engagement qui est en train de jouer dans le pays. Au Sahel depuis plus de 8 ans, rien ne semble rentrer dans l'ordre pour la France dont la gestion de sécurisation par des opérations conjointes est fortement mise en cause. Plus de perte que de réussite depuis le déploiement de ces forces Barkhane. Au lieu que les pertes et les morts se réduisent, ils se décuplent, pas dans le rang des ennemis terroristes, mais plutôt dans le rang des forces du G5-Sahel, dont le Mali.

Le bilan de ces forces françaises est sans aucun doute catastrophique, même si celles-ci ont enregistré de nombreuses pertes aussi, mais pas aussi terribles que ce que les pays du Sahel ont subi. Face à l'échec de sa mission de sécurisation des zones du Sahel et de lutte contre le terrorisme, pourquoi la France ne reconnaît pas son échec comme une personne honnête, ne ramasse pas ses bagages pour de bon et ne quitte pas le Sahel, comme a laissé entendre un citoyen sur les réseaux sociaux. Car les pays d'Afrique de l'Ouest, n'aspirant plus subir les pratiques paternalistes de Paris, se réveillent par cet esprit de révolte qui sonne un peu partout sur le continent.

Et si la France se faisait une raison au final ? C'est la grosse interrogation depuis l'annonce de ces sanctions contre le Mali. Dans toutes les manifestations pour dénoncer les sanctions sous régionales contre le pays, l'on pouvait noter des mots anti-français. Chose qui montre sans aucun doute le mépris du peuple malien et du Sahel en ces heures-ci

Aissata Touré : Incontournable patronne des patronnes à Bamako



Présidente du Réseau des femmes opératrices économiques du Mali, elle dirige aussi l'Association des femmes chefs d'entreprises et coordonne la Sous-commission Genre de la CVJR. Portrait d'une gagnieuse engagée aux multiples casquettes.

Pendant quinze ans, elle a été présidente des exportateurs de fruits et légumes. La seule femme dans un secteur dominé par les hommes. « Aucun problème, ils ne m'ont jamais regardée de haut. Je me suis documentée et formée à travers l'appui des partenaires selon des besoins spécifiques liés à mes activités », rassure Aissata Touré Coulibaly.

COMBATS POUR LES FEMMES

À 66 ans, la responsable respire toujours la jeunesse et n'est jamais absente des combats en faveur des femmes. Comme à la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) où, en tant que coordinatrice de la Sous-commission Genre, elle est souvent à l'écoute des femmes affectées par le conflit : « Des victimes de violences sexuelles ou celles ayant perdu maris, enfants. Ça donne une autre dimension de la vie. » Car Aissata Touré a plusieurs casquettes : présidente du Réseau des femmes opératrices économiques du Mali (affilié à celui de l'UEMOA), elle dirige l'Association des femmes chefs d'entreprises du Mali et, depuis plusieurs années, elle est devenue Vice-présidente en charge de l'Entrepreneuriat féminin au sein du Conseil National du Patronat du Mali.

Elle a consacré une bonne partie de sa vie à bâtir Multichem, créée en 1995. Cette entreprise, dont elle est la patronne, s'occupe de l'importation et de l'exportation des fruits, fleurs et légumes, et réalise un chiffre d'affaires de 400 000 millions F CFA (610 000 euros environ). « La petite société a connu de bien meilleurs résultats », précise-t-elle.

Source : Jeune Afrique

pour la présence militaire française.

De ce fait, sur la chaîne internationale de France, "France 24", on pouvait entendre que la France est en train de perdre le contrôle du Sahel, surtout avec les événements au Burkina Faso.

Moriba DIAWARA / Source : LE COMBAT

Flambée des prix des produits de première nécessité : Où sont les autorités de la Transition ?



Hausse vertigineuse des prix des produits de première nécessité sur le marché malien, incapacité de la Direction Générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence à faire respecter les prix plafonds, inertie du gouvernement pendant que le bas peuple se meurt sur le coût élevé des produits de grande consommation... La cherté de la vie atteint son seuil culminant. Où sont passées les Autorités de la Transition, conceptrices du Mali Kura ?

Malgré les moyens mis à sa disposition, la Direction Générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence affiche son incapacité à faire respecter les prix indicatifs plafonds des produits de première nécessité sur toute l'étendue du territoire malien.

Selon son communiqué du 15 janvier dernier, la DGCC a fixé les prix des produits de première nécessité, lesquels doivent être respectés obligatoirement par tous les commerçants. « Les opérations de contrôle se sont poursuivies et ont concerné une centaine de points de vente et tous les produits de grande consommation font l'objet de surveillance accrue. Des procès-verbaux de constat ont été dressés à l'encontre des contrevenants et des pénalités ont été recouvrées au titre d'amendes transactionnelles », indique la DGCC. Mais force est de constater la hausse vertigineuse desdits prix qui frisent le rubicond.

Malgré la surveillance des Brigades de contrôle de la DRCC Bamako, les prix communiqués ne sont pas respectés dans plusieurs marchés de Bamako et dans les boutiques. Le sucre en poudre est vendu à 600 voire 700 FCFA au lieu de 500 FCFA, le prix du gaz butane vacille entre 5000 et 7000 FCFA au lieu de 2910 FCFA. Il en est de même pour d'autres produits alimentaires.

Sur le prix fixé par la DGCC, les commerçants ne cessent de s'écrier. « Depuis l'annonce de la DGCC, j'ai baissé les prix sauf pour le sucre car j'ai payé avant l'annonce du communiqué. Il faut que j'évacue ça pour pouvoir trouver des bénéfices. Nous n'aimons vraiment pas que les prix

Vol d'enfants à Sikasso : Un vaste réseau démantelé

Au Mali, le vol d'enfants est très fréquent dans certaines localités du pays. Selon certaines informations, c'est une activité juteuse. C'est pourquoi des personnes se livrent à cette pratique ignoble. Mais, le Commissariat du 1er Arrondissement de Sikasso a libéré la population d'un vaste réseau en mettant la main sur 27 personnes. Bien évidemment avec la collaboration des citoyens.

Auparavant, dans les localités, on assistait au vol d'enfants. Au moment des élections, des malfrats le faisaient au compte d'un candidat. Aujourd'hui, tel n'est plus le cas. La recherche du pouvoir est devenue un enjeu capital pour tout le monde. Chacun veut avoir de l'argent. Et pourtant, « il est parfois préférable de rester pauvre que de vouloir être riche coûte que coûte », dit un proverbe.

Ce réseau qui vient d'être démantelé serait sans doute habitué à enlever les enfants des pauvres femmes pour les offrir comme sacrifices rituels. En tout cas, la police du 1er Arrondissement de Sikasso est intervenue à temps, sinon la population avait pris l'intention de se rendre justice en voulant lyncher ces personnes, selon une source très proche à Sikasso. Pour l'instant, la police mène des enquêtes pour appréhender toute personne impliquée dans cette affaire de vol d'enfants.

Cependant, selon la loi pénale, en son article 240 « quiconque par fraude, violence, ou menace, enlèvera un individu du lieu où il aura été placé par ceux à l'autorité desquels il était soumis ou confié, sera puni de cinq à vingt ans de réclusion et facultativement d'un an à vingt ans d'interdiction de séjour ».

Par ailleurs, en 2021, un grand vendeur d'organes humains a été attrapé par la police de Kati grâce à la collaboration entre la police et la population. Parmi eux, deux étaient des jeunes garçons âgés de 18 ans seulement. Selon des informations, le cerveau du gang leur donnait 50.000 francs pour qu'ils amènent des enfants.

Actuellement, l'être humain est capable même de vendre l'âme de son géniteur au diable pour avoir le pouvoir. Il est très important que la population et la police travaillent, main dans main, pour mettre ces genres d'individus hors d'état de nuire.

Lansine COULIBALY / Source : LE COMBAT

des produits de première nécessité soient très chers. Sinon je respecte la décision de la DGCC et je leur soutiens », a déclaré Yacouba Touré, commerçant grossiste dans un marché de la place.

De son côté, Oumar Kansaye, commerçant détaillant, est clair : « Nous avons pris nos marchandises à des prix élevés. Je ne peux respecter le communiqué sauf si j'évacue les anciens produits. C'est la situation du pays qui fait que les prix des produits étaient en hausse».

«J'ai acheté un sac de sucre au marché aujourd'hui à 31.250F CFA, soit 625 le kilo. Mais depuis le contrôle d'autres disent avoir eu des changements dans leurs quartiers », a dit Nouhoum Maïga, citoyen.

Somme toute, la promesse du Mali Kura est loin d'être une réalité. Serait-ce un vain mot, au regard de la souffrance des populations ?

Hawa Traoré / Source : L'Observatoire



Qui sommes nous

NSI est une entreprise de commerce général et de prestations de services.
l'entreprise est spécialisée dans l'importation et la distribution des produits pétroliers et dérivés.
Par ailleurs nous opérons dans le domaine des marchés publics notamment les matériels informatiques, les meubles, les équipements etc.
Fiers d'expériences avérées dans le domaine au Mali et à l'international, nous nous efforcerons toujours de vous garantir la qualité et la quantité à des temps records.

NOS VALEURS

Audace
Innovation
Excellence

" ENSEMBLE NOUS IRONS LOIN "



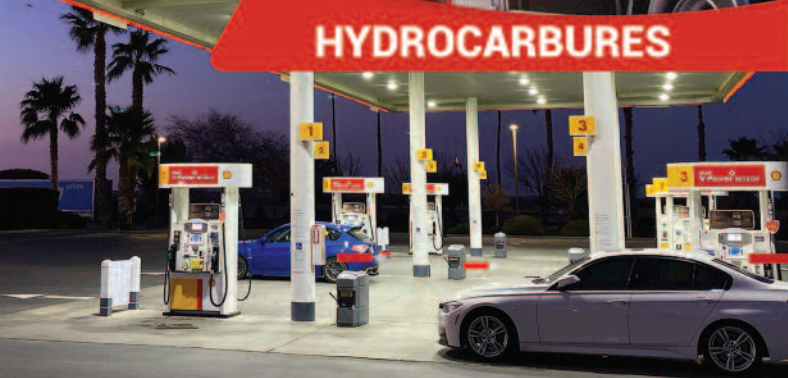
IMPORT EXPORT



TRANSPORT



HYDROCARBURES



MATERIEL INFORMATIQUE



VENTE DE VEHICULE



MOBILIER DE BUREAU

**Marchés
Publics**




Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Commissariats du District de Bamako : La Direction Générale de la Police en quête d'une nouvelle dynamique



Le Directeur Général Adjoint de la Police Nationale, le Contrôleur Général Cheichnè Magassouba a rencontré les Commissaires en charge des Commissariats du District Bamako. C'était en présence de l'Inspecteur en Chef adjoint, le Contrôleur Général Jean Pierre, du Directeur de la Sécurité Publique, le Contrôleur Général El Hadji Youssef Maiga, du Directeur Régional du District de Bamako, le Contrôleur Général Seydou Diarra, et du Chef BECI, le Commissaire Divisionnaire Mamoutou Togola. La rencontre, qui s'est déroulée le lundi 24 janvier 2022 à la Direction Générale de la Police Nationale avait pour objectif de faire la situation sécuritaire du District de Bamako afin de prendre des dispositions idoines pour assurer la sécurité des personnes et leurs biens et réitérer les consignes sécuritaires. Le Directeur Général Adjoint de la Police Nationale a donc saisi l'occasion pour exhorter les différents commissaires au travail et au renforcement de

la sécurité au niveau de leurs secteurs de compétence respectifs. Il a aussi insisté sur l'intensification des patrouilles.

Le Contrôleur Général Cheichnè Magassouba a en outre invité ses hommes au respect strict des consignes données et à être vigilants en restant à l'écoute permanent des talkies-walkies. « Les chefs d'unité sont les premiers responsables de leur secteur, donc il faut faire en sorte que la population ait une bonne image de vous et de vos hommes », a-t-il insisté, avant d'ajouter que « le travail bien fait apporte toujours la paix et la stabilité dans la communauté ».

Enfin, il a exhorté les chefs d'unité à plus de collaboration avec les populations qui constituent un maillon essentiel dans la lutte contre le grand banditisme. Pour terminer, le Directeur Général Adjoint de la Police Nationale n'a pas manqué de leur dire qu'il faut que le service public de la police soit un service accessible pour tout le monde.

La Police Nationale, faut-il le rappeler, a pour missions, entre autres : assurer la sécurité et la paix publiques, mettre au jour et constater les infractions pénales, assurer le traitement des renseignements et informations permettant de déceler et de prévenir toute menace susceptible de porter atteinte à l'ordre public, aux institutions et aux intérêts fondamentaux du Mali, lutter contre la criminalité organisée et la grande délinquance.

Dans cette tâche combien difficile, ce sont les chefs d'unités de forces publiques, autrement les chefs des différents commissariats, qui sont en première ligne, d'où la nécessité de leur engagement au quotidien auprès de leurs troupes dans la protection des personnes et de leurs biens, dans la traque contre le banditisme et pour la quiétude de la cité. Ce travail, ils le font si bien qu'on relaye au quotidien les prouesses des différents commissariats !

■ Yama DIALLO

27eme session ordinaire de l'Assemblée de l'INFSS : Des progrès notables salués

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr Amadou Keïta, a présidé, le lundi 24 janvier 2022, la cérémonie d'ouverture de la 27ème session ordinaire de l'Assemblée de l'Institut National de Formation en Sciences de la Santé (INFSS).



La session s'est penchée sur : l'état de mise en œuvre des recommandations de la dernière session, le rapport d'activités de 2021 et le programme d'activités 2022 assorti de son budget. Le budget prévisionnel de l'Institut National de Formation en Sciences de la Santé (INFSS) au titre de 2022 s'établit en recettes et en dépenses à la somme de trois milliards cinq cent quatre-vingt-douze millions trois cent soixante-dix-neuf mille six cent dix-neuf (3 592 379 619) francs CFA, réparti comme suit : La prévision des ressources propres : 320 000 000F CFA ; La subvention de l'Etat (annonce) : 2 478 389 000F CFA ; l'appui des partenaires : 793 990 619F CFA.

A l'entame de l'activité, le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr Amadou Keïta, a rappelé que 2021, fut pour le Mali, une année de contraintes budgétaires dues d'une part, à la pandémie du COVID 19 et à la grève des enseignants, et d'autre part, à la situation socio-politique du pays. Néanmoins, le ministre s'est réjoui de la tenue du concours d'entrée, des examens de

fin de cycle, des stages ruraux, bref une exécution correcte des programmes d'enseignement, le démarrage du projet « Communautés Locales d'Enseignement pour des Femmes et des Filles en Santé » (CLEFS) du partenaire canadien, le 04 novembre 2021 ainsi que la prolongation du projet FORCE OKP du partenaire néerlandais jusqu'en juin 2022, la poursuite de la Coopération Espagnole avec l'ONG espagnole Medicus Mundi, le démarrage des cours du Centre d'Excellence, le 1er novembre 2021, les missions de prise de contact dans les annexes de l'INFSS en régions au cours desquelles de nombreux problèmes ont été résolus.

Le ministre Keïta a également apprécié l'augmentation graduelle du nombre d'étudiants nationaux et étrangers ainsi que le dynamisme du partenariat. « **Malgré une diminution considérable de la subvention de l'Etat, l'INFSS a pu faire face à ses activités dévolues et atteindre les objectifs majeurs grâce à ses fonds propres dont le recouvrement a atteint 85% des prévisions ;**

toute chose qui est à l'actif de l'ensemble du personnel et du bon management du Directeur Général nouvellement installé », a-t-il martelé.

Et d'enchaîner qu'il y a toutefois des problèmes à résoudre et qu'il reste persuadé que l'élan en cours permettra d'y arriver. Il s'agit notamment du paiement du passif des heures supplémentaires, l'achèvement du chantier de l'INFSS annexe de Kayes, la mise en place des outils modernes pour l'enseignement, l'amélioration de la qualité de l'enseignement ; l'insuffisance de ressources humaines qualifiées, le poids élevé des vacataires.

Comme à l'accoutumée, le ministre Keïta a présenté ses vœux de nouvel an aux administrateurs. Ensuite, il a exhorté les administrateurs à examiner minutieusement les documents qui leur sont soumis et de faire des propositions de solutions les plus appropriées aux différentes préoccupations.

■ Ibrahim SANOGO

Couverture sociale : Vers l'opérationnalisation du RAMU

Si l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) ne prenait en compte que les fonctionnaires et les salariés, la donne a changé avec le Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU). Une vision qui a fini par se concrétiser sous la Direction du Médecin Général de Brigade Boubacar Dembélé.

Le Gouvernement du Mali a engagé depuis 2015 un processus permettant de mettre en place, à partir de 2018, un système de protection sociale contre le risque maladie au profit de l'ensemble de la population malienne. En effet, la mise en place en 2009 de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et du Régime d'Assistance Médicale (RAMED), respectivement pour les fonctionnaires, les travailleurs, les députés, les retraités et leurs ayants droits d'une part, et les indigents et autres bénéficiaires de droit d'autre part, a permis au Mali d'amorcer un système de couverture maladie basé sur la solidarité et la mutualisation du risque pour certaines catégories de la population. Il en est de même pour les garanties offertes par les mutuelles de santé et diverses formes de « gratuités légales ».

En 2021, l'AMO, le RAMED, la mutualité et les sociétés d'assurances privées couvrent environ cinq millions neuf cent onze mille trois cent soixante (5 911 360) personnes sur une population estimée à vingt et un million cent douze mille (21 112 000) habitants, soit 28% de la population totale. Par conséquent, plus de quinze millions deux cent mille six cent quarante (15 200 640) personnes ne bénéficient d'aucun système d'assurance maladie. Donc, l'institution d'un Régime d'Assurance Maladie Universelle vise à assurer l'accessibilité des soins de santé à l'ensemble de la population.

Pour rappel, en 2013, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a invité ses pays membres à progresser vers la couverture sanitaire universelle afin d'assurer la sécurité financière des patients dans le cadre de l'atteinte des Ob-

jectifs de Développement Durable (ODD). Dans ce cadre, le Gouvernement, avec l'accompagnement de l'OMS, a adopté la Stratégie nationale de financement de la couverture sanitaire universelle dont un des axes prioritaires porte sur la mise en place d'un Régime d'Assurance Maladie Universelle au moyen d'un dispositif adapté, cohérent et complet. Pour concrétiser cette réforme, la Loi n°2018-074 du 31 décembre 2018 portant institution du Régime d'Assurance Maladie Universelle a été adoptée. Elle constitue une des priorités du Programme Présidentiel d'Urgences Sociales devant garantir un accès aux soins de santé de qualité sur toute l'étendue du territoire national et ce, quelles que soient les catégories de la population.

Pour y parvenir, un Comité de réflexion et de Suivi de la mise en place des dispositifs de protection sociale pour l'opérationnalisation de la Couverture sanitaire universelle (CSU) a été créé par le gouvernement en 2016. Puis, un Groupe d'experts a été ensuite institué pour animer les travaux et produire les documents nécessaires de la CSU.

L'objectif de cette réforme majeure est de permettre à l'ensemble de la population malienne d'accéder à une assurance maladie unique qui couvrira toutes les catégories sociales par des mécanismes appropriés. Il constituera une avancée notoire pour l'amélioration de l'état de santé de toute la population en levant notamment la barrière financière.

La gestion du RAMU est confiée à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie. Elle pourra déléguer certaines fonctions ou compétences à d'autres structures notamment l'Agence Nationale d'Assistance Médicale, l'Union Technique de la Mutualité qui seront érigées en Organismes Gestionnaires Délégués (OGD) comme le sont actuellement la Caisse Malienne de Sécurité Sociale et l'Institut National de Prévoyance Social.

« L'assurance maladie entamera une nouvelle phase de sa vie qui nécessitera une synergie d'efforts et d'actions de tous les acteurs impliqués dans son fonctionnement. L'assurance maladie est un bien commun précieux sur lequel chaque malien et chaque malienne doit veiller », dit le Médecin Général de Brigade Boubacar Dembélé, Directeur Général de la CANAM.

Source : CANAM



Yirimadio : Une fillette de 5 ans violée

La violence à l'endroit des jeunes filles et femmes reste une réalité crue. Le samedi dernier, aux environs de 14 heures, à "Yirimadio poste Koro" (ancien poste), une petite fille de 5 ans a été violée par un individu mal intentionné non identifié. 3 préservatifs ont été utilisés par le pédophile dans une grande cour inhabitée à Yirimadio, en Commune VI du District de Bamako.

La fille a été grièvement blessée et hospitalisée en toute urgence le jour du viol à l'Hôpital du Mali. Elle devrait être opérée lundi. Cette situation de viol à l'endroit des jeunes filles et femmes interpelle les autorités du pays et leurs partenaires, mais aussi la population face à ce danger qui guette la société. D'après nos informations, samedi dernier, aux environs de 14 heures, à "Yirimadio « poste Koro", (ancien poste), une petite fille de cinq ans a été violée par un individu mal intentionné non identifié.

Ce pédophile a utilisé 3 préservatifs pour violer la fillette dans une grande cour inhabitée à Yirimadio. Elle a été grièvement blessée et hospitalisée en toute urgence le même jour à l'Hôpital du Mali. Son opération était prévue pour lundi.

Le coupable est toujours en fuite, mais les enquêtes sont ouvertes. 24 heures après les faits, la ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Wadidié Founé Coulibaly, a rendu visite aux parents de la fil-

lette victime de cette scène criminelle, déplorable et inhumaine. Le but de la visite était de s'enquérir de l'état de santé de la fillette et d'apporter son soutien moral aux parents.

Les parents de la victime et la ministre en charge de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille qualifient l'acte de barbare qui, selon eux, mérite des sanctions extrêmement sévères. Dans son intervention, la ministre affirme que tout le gouvernement suit de près l'évolution de l'enquête. « Il faut que les personnes qui ont commis ces actes soient punies. Nous ferons tout pour que la loi contre les VBG soit votée par le CNT », a promis la ministre avec un ton serré.

Des instructions ont été données par la ministre pour une prise en charge de l'enfant. Ce viol d'une fillette âgée de 5 ans a provoqué un choc général et une grande émotion. C'est la énième fois que cet acte criminel fait écho, surtout avec l'insécurité en général. Dans la région de Kayes, notamment à Bafoulabé, pour question de l'esclavagisme et certaines pra-

tiques ancestrales, des filles et femmes sont victimes de mariage précoce, forcé malgré les suffrages par l'organisation nationale et internationale contre le crime de viol.

Des journées sont inscrites dans ce cadre contre ce danger afin d'informer et sensibiliser l'opinion nationale et internationale contre la violence. Beaucoup d'activités sont menées au terme de l'année 2021 pour au moins réduire ce fléau.

Ainsi, au vu du plaidoyer des autorités et leurs partenaires, un appel est lancé aux parents de prendre soin de leurs enfants dans toutes les circonstances, contrôler les enfants, contacter les urgences et accompagner les autorités pour arrêter tous ces individus. Sinon, des malintentionnés sont nombreux dans la population. C'est la vie des jeunes filles qui est prise en otage.

Lassana SOW
Source : LE COMBAT



STUDIO D'ENREGISTREMENT - PRODUCTION D'ARTISTES
INGENIEURIE DE SON



CREATED LABEL
TEMPLE OF MUSIC

SEBENIKORO
+223 93 34 98 73



Youssouf Maïga, Secrétaire politique de l'URD : « L'arrivée de Boubou Cissé a créé la division au sein de notre parti »

Lors de la traditionnelle présentation de vœux à la presse nationale et internationale, le samedi dernier dans un hôtel de la place, le Secrétaire politique du Bureau Exécutif National (BEN) de l'URD a accordé une interview à la presse. Youssouf Maïga a fait savoir que Boubou Cissé est le problème actuel de l'URD.

Le Secrétaire politique dudit parti accuse leur tout nouveau camarade, Boubou Cissé, qui a fait sept bonnes années avec l'ancien régime. "Après ses sept années avec l'ancien régime, ce dernier a décidé de rejoindre l'URD, cela veut dire qu'il y a un agenda caché derrière son militantisme au sein de l'URD", a-t-il martelé. Dr Boubou Cissé est devenu un grand problème au sein de ce grand parti représenté sur toute l'étendue du territoire national.

Pour le Secrétaire politique de l'URD, Boubou Cissé n'aime pas l'URD, sinon il n'y aura pas toutes ces brouilles depuis qu'il est venu au sein du parti de la poignée des mains. "Boubou n'aime pas la cohésion de ce parti. Lui et ceux qui partagent son point de vue au sein de l'URD ont fait un choix pour faire perdre cet héritage de feu Soumaïla Cissé", a-t-il déploré. Il poursuit, affirmant que la venue de Boubou Cissé au sein de l'URD n'est pas heureuse car, dit-il, elle a créé le déchirement. "

Il ne va jamais nous rassembler parce que c'est l'URD qui a été volée dans les urnes en 2018 alors que nous devrions être président de la République. Je ne serai jamais de son plan", a dit M. Maïga, et ajouter qu'il respecte et fera respecter les valeurs et les textes du parti.

Le Secrétaire politique a rappelé que l'appel à candidatures a créé plus de problèmes au sein de leur formation politique. L'URD est un des grands partis au sein du Mouvement du 05 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) qui a combattu le régime d'IBK dont Boubou fut Premier ministre.

En tout cas, le parti de feu Soumaïla tend vers le bicéphalisme. Après le congrès extraordinaire dont plusieurs grands militants de première heure n'étaient pas présents, Gouagnon Coulibaly a été élu président de l'URD. Salikou Sanogo, 1er vice de l'URD qui assure la présidence par intérim continue toujours d'exercer cette fonction.

De toute façon, depuis l'arrivée de Dr Boubou Cissé comme militant, les problèmes ont commencé au sein de l'URD. Boubou Cissé est-il à la base de ces problèmes ?

D. SANOGO

Source : LE COMBAT



Pr Salikou Sanogo, Président par intérim de l'URD : « L'inévitable refondation doit déboucher sur un Etat qui saura unir et protéger »

La traditionnelle présentation de vœux de nouvel An de son parti à la presse a servi d'occasion au Président par intérim de l'Union pour la Démocratie et la République (URD), Pr Salikou Sanogo, de conseiller que l'inévitable refondation en cours doit déboucher sur un État fort, un État qui saura unir et protéger la Nation, un État qui crée l'espoir.



La Maison de la Presse de Bamako étant en rénovation, c'est l'hôtel de l'Amitié qui a abrité, le samedi 22 janvier 2022, la présentation des vœux du Nouvel An 2022 du Pr Salikou Sanogo, Président par intérim de l'URD, à la presse.

Devant des un parterre de militants du parti de feu Soumaila Cissé et d'hommes de médias, mais aussi de chefs et représentants de

partis, le Président d'honneur Bandiougou Bidia Doucouré, la Présidente d'honneur Mme Cissé Salimata Coulibaly, première Présidente du Mouvement National des Femmes de l'URD, Mme Cissé Assitan Traoré, l'épouse de Feu Soumaila Cissé, et toutes les autres éminentes personnalités, Pr Salikou Sanogo a présenté, au nom de l'URD, les « vœux de Santé, de Bonheur, de Prospérité et de plein succès aux pro-

fessionnels des médias ». Lesquels sont associés à l'ensemble du peuple malien, les amis et partenaires du Mali pour « une nouvelle année de paix, de réconciliation, de quiétude et de prospérité ».

« L'année 2021 a été particulièrement difficile pour vous les journalistes », a déclaré le Président par intérim de l'URD. En effet 2021, 46 journalistes et collaborateurs ont été tués, selon le bilan publié par l'ONG « Reporters sans frontières ». Ce chiffre est à la baisse, car il faut remonter à l'année 2003 pour retrouver un nombre de tués inférieur à 50 journalistes. « C'est tout simplement inadmissible et révoltant », a pesté Pr Sanogo.

A mi-décembre 2021, RSF recense 488 journalistes et collaborateurs de médias derrière les barreaux du fait de leur profession, ce qui représente une augmentation de 20 % en un an. Ce chiffre en hausse est inquiétant et requiert une prise de conscience réelle à tous les niveaux de la nécessité de mieux protéger les journalistes.

Tout en présentant ses condoléances aux familles des victimes et au monde de la presse, Pr Salikou Sanogo a nourri une pensée à l'endroit du journaliste Birama Touré, disparu mystérieusement, et à Olivier Dubois, enlevé il y a quelques mois au Mali, et espéré le voir libéré très rapidement. « Je ne cesserai jamais de rappeler que l'URD est disposée à approfondir et à appliquer toutes les initiatives visant à protéger les journalistes contre ces exactions indignes de notre époque. Aucun patriote digne de ce nom ne peut et ne doit se taire face à de telles barbaries », a fait savoir le 1er Vice-président de l'URD.

De la 108ème place en 2020, selon le classement publié en 2021, le Mali est passé à la 99ème place, une amélioration notable suite à la baisse des exactions dans notre pays, selon RSF. Les difficultés qui caractérisent l'exercice

de votre profession sont donc réelles et les obstacles visibles. D'où la nécessité d'une « presse de qualité, disposant de moyens adéquats et de personnels bien formés, gage de saine information ». Pour ce faire, Pr Sanogo a promis de continuer « à interpeller les autorités compétentes pour que toute la lumière soit faite sur la disparition, depuis 2016, du journaliste Birama Touré ». « Autant nous prônons le respect par les journalistes des règles déontologiques de leur profession, autant nous condamnons fermement les actes d'intimidations et les menaces à l'encontre des journalistes », a-t-il martelé.

Le Président par intérim de l'URD a estimé que 2021 fut une année difficile pour le peuple malien confronté à différents défis exacerbés par des sanctions inappropriées de notre espace communautaire, la CEDEAO.

En effet, l'année 2021 a été difficile et meurtrière. Plusieurs personnes civiles et militaires, maliennes et étrangères sont faites otages, ou ont perdu la vie au cours de divers incidents armés, en défendant la souveraineté et l'intégrité du territoire. L'URD dit suivre avec beaucoup d'attention les actions des Maliens de

l'extérieur qui se battent au quotidien pour assurer une vie meilleure à leurs communautés. Pr Salikou a félicité et encouragé les forces armées et de sécurité qui, malgré la faiblesse de leurs moyens, poursuivent avec détermination la lutte contre les forces du mal. « Les dures réalités de l'année 2021 et des précédentes exigent la mise à la disposition de nos forces armées et de sécurité de moyens adéquats afin de les rendre plus fortes, professionnelles, républicaines et capables de défendre et de garantir de manière durable la sécurité et l'intégrité du territoire national. Je salue les efforts colossaux déjà entrepris par les autorités de la Transition dans ce sens et les exhorte à les poursuivre », a préconisé le premier responsable par intérim du parti de la poignée des mains.

Quid de la Refondation du pays ?

Et Salikou Sanogo de poursuivre : « L'année 2021 s'achève sur une note d'espoir à travers les brillantes conclusions issues des Assises Nationales de Refondation. C'est l'occasion de féliciter chaleureusement le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goita, le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga et l'en-

semble des membres du Gouvernement, les membres du Panel des Hautes personnalités ainsi que les membres de la Commission Nationale d'Organisation des ANR pour la réussite de l'exercice. L'inévitable refondation en cours doit déboucher sur un État fort, un État qui saura unir et protéger la Nation, un État qui crée l'espoir. C'est en cela que nous avons inscrit notre combat, pour un Mali uni, paisible et prospère. C'est pourquoi je formule également des vœux très ardents pour que l'application judicieuse des conclusions des ANR puisse permettre à notre pays de retrouver très rapidement son honneur, la stabilité, la paix, la concorde et la prospérité ».

Par ailleurs, le Président Salikou Sanogo a rappelé l'attachement indéfectible de l'URD à la République, à la Démocratie, à l'Etat de droit, à la justice et à l'égalité citoyenne.

Cyril Adohoun

Source : L'Observatoire



7^{ème} édition du Festival OGOBAGNA : Pour booster la culture dogon !

La cérémonie d'ouverture de la 7^{ème} édition du festival Ogobagna a été présidée, le lundi 24 janvier 2022 par le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga. Le thème de cette édition est : « La place de la femme dans nos sociétés traditionnelles ». Objectif : promouvoir la culture dogon dans toute sa splendeur. C'était en présence de plusieurs membres du gouvernement, de nombreuses notabilités du pays et de diplomates accrédités au Mali. Durant une semaine la place du cinquantenaire vibrera au rythme de la culture dogon sur les berges bamakoises du fleuve Niger.

Le Mali est un pays de culture par excellence. L'organisation d'une telle activité culturelle permettra sans nul doute d'insuffler une nouvelle dynamique dans le secteur de la culture, porteur de richesses. Notre aîné et confrère Alassane Diombélé placé l'événement dans son contexte en précisant que ce festival témoigne de l'immensité de la culture malienne. Selon lui, **Ogobagna, qui veut dire "l'écuelle royale", se veut un festival unificateur et intégrateur entre les communautés pour faciliter le vivre ensemble.** C'est à travers des manifes-

tations similaires que la culture dogon et le patrimoine malien seront davantage reconnus et célébrés dans le monde.

Pour sa part, le représentant du maire de la commune III, Mahamadou Kouyaté, a mis l'accent sur l'aspect fédérateur d'Ogobagna. « **Ce festival permet de renforcer la cohésion sociale et le brassage des différentes cultures maliennes. La mairie de la commune III s'est engagée à accueillir cette cérémonie culturelle à la place du cinquantenaire pour la célébration de la culture dogon. Il y a un partenariat entre la**

mairie de Sangha et la commune III de Bamako a-t-il rappelé. De cela a résulté une coopération dynamique et fructueuse entre ces deux collectivités ».

Dans son intervention, le vice-président du Ginna dogon, Hamidou Ongoïba, a présenté le festival comme un espace de résistance face aux hordes barbares qui sèment la terreur dans le pays dogon. « **Notre association a initié cet événement annuel pour contribuer à promouvoir les cultures maliennes et soutenir ses acteurs à la base dans le contexte actuel de crise qui a mis à mal les ressorts économiques de plusieurs localités. A Ginna dogon, nous sommes préoccupés par la situation sécuritaire du pays, qui a largement affecté les populations par son lot de victimes, de villages calcinés, d'écoles et de centres de santé communautaire fermés, des nombreux déplacés etc. Depuis plusieurs années, il n'y a plus de tourisme, plus d'agriculture, plus d'élevage, plus de voyage, plus de marché, il ne reste qu'un vide au pays dogon. Ces événements nous ont obligés à défendre notre petite patrie pour éviter l'effondrement total des populations dogons. Le choix du dialogue devient le meilleur pour sortir de ces conflits impo-**





sés à nos terroirs. Malgré ce tableau sombre de notre histoire, nous n'avons pas baissé les bras. Le festival d'Ogobagna revient avec plus d'ambitions et d'espoirs pour faire de la culture dogon le levier du développement du Mali. Ce festival est l'initiative de la jeunesse Ginna dogon. C'est le lieu de les remercier et remercier les autorités de la transition pour leur soutien qui n'a pas fait défaut. Aussi remercier tous les partenaires techniques et financiers de l'événement, et le sponsor principal Moov Africa », a-t-il souligné.

Satisfait et requinqué par la tenue régulière de ce festival, le premier ministre, Choguel Kollalla Maïga, a rendu un vibrant hommage aux forces de défense et de sécurité qui enregistrent des victoires dans la sécurisation du pays. Il a rappelé que le Mali a été injustement placé sous sanctions par le CEDEAO : « Nous rejetons énergiquement ces sanctions scélérates et inhumaines. Le thème retenu magnifie la femme qui est un maillon essentiel de la société, tant traditionnelle que moderne. Elle joue un rôle central dans tous les domaines de la vie sociale », a-t-il expliqué

Et d'ajouter que : « Ogobagna, la grande écuelle royale, est le symbole de l'unité, de la puissance, qui traduit l'hospitalité légendaire des dogons, de courage, d'abnégation, d'intégrité, de patriotisme, d'amour qui caractérise le peuple dogon. Après les grands succès engrangés par les éditions passées, nous voici, aujourd'hui, célébrant pour la 7ème fois

consécutive Ogobagna qui illustre le riche patrimoine culturel du Mali, en général, et du pays dogon, en particulier. Célébrer cette culture, c'est affirmer notre identité, c'est aussi l'ouvrir à tous pour favoriser le dialogue et le vivre ensemble », a-t-il conclu.

■ Ibrahim SANOGO



Mali : Notre Patrie, ses Hommes, sa Mémoire (suite)

La restitution de notre patrimoine historique en déperdition. Dans le précédent chapitre intitulé « L'Oublié de Montluçon » nous avons tenté de rappeler quelques moments de tourments de notre histoire sous la colonisation française à travers le parcours tragique du Cheikh Hamahoullah.

Ainsi, avons - nous montré comment, au bout de longues années de pérégrinations entre des cachots de six -6- pays, ce sahélien bon teint, natif de Nioro du Sahel, a trouvé la mort, embastillé dans des conditions infra humaines au cœur d'un pays au climat et aux habitudes alimentaires totalement insupportables pour lui.

Passés ces moments de légitime indignation et de réprobation des actes infâmes du colon, la question qui vient aussitôt à l'esprit est de savoir qu'est-il advenu des restes de l'illustre disparu après la colonisation ? Quelles démarches le Mali indépendant a-t-il entreprises dans le sens de leur rapatriement et de la réhabilitation de sa mémoire ? Ou, plus généralement, quelle politique fut élaborée pour gérer une si importante question qui ne concerne pas uniquement la personne du Cheikh ?

En d'autres termes, existe-t-il un programme ou un chronogramme de rapatriements des restes, assorti d'un plan d'actions de réhabilitation de nos compatriotes morts à l'extérieur pour la cause nationale ?

Ici comme ailleurs, l'action des autorités maliennes semble se résumer à des vœux pieux sans cesse formulés lors des foras sur la mémoire de nos devanciers et /ou sur la restitution de nombreux éléments de notre patrimoine historique.

Du reste, chez nous, le patrimoine historique est, le plus souvent, perçu dans sa seule dimension matérielle; le réduisant à de simples pièces de curiosités touristiques, sinon de gadgets et, au mieux, de quelques rares objets d'arts supposés anciens.

Ainsi, la sphère de l'action publique de restitution paraît peu ou prou exclusive de la démarche hautement symbolique, sinon patriotique que constitue l'engagement de la procédure de rapatriement des restes de corps de nos souverains et autres grandes figures



de notre histoire;

Il devrait s'y ajouter de façon plus holistique, la collecte, la restitution de nos manuscrits, la restauration de monuments..., le tout précédé d'une grande opération d'inventoriage. Quel malien ne se sent pas fier d'être un compatriote du génie de la plume et de la pensée que fut Amadou Hampâté Bâ ? Cependant, dans quel cimetière malien repose-t-il ?

Rappelons que cette célèbre « bibliothèque », née à Bandiagara, en plein centre du Mali vers 1900, fut « consommée » le 15 mai 1991 à Abidjan en Côte d'Ivoire, son pays d'adoption, où il repose désormais.

Mais, nul ne peut douter de l'attachement viscéral de ce traditionaliste peulh à son terroir, à sa patrie. Alors, y a-t-il eu des tentatives de restitution de sa dépouille par les autorités de son pays ?

Sous d'autres cieus on aurait même érigé un mausolée à son honneur, à défaut d'avoir consacré un panthéon aux figures marquantes de notre riche histoire.

Mais, l'absence d'une politique franche et hardie dans ce domaine pourrait, à certains égards, expliquer ce qui paraît être, à tort ou à raison, la volonté plus ou moins délibérée de certains pays à se substituer à nous, sinon à nous subtiliser ce qui nous revient de pleins droits.

Deux cas emblématiques:

~Ainsi, l'on se rappellera, une fois encore, du triste sort de Cheikh Hamahoullah dont le transfert de ses restes, de la France en Mauritanie, a été planifié non par le Mali, sa patrie, mais, par feu le Président Moctar Ould Daddah qui, pour la Mauritanie, formula officiellement le 11 septembre 1964 sa demande auprès du Général De Gaulle ; insinuant au passage que le Chérif serait né à Tischit en Mauritanie.

Le Gouvernement français, consentant au départ, a fini par se rétracter au motif qu'il n'a pu disposer de garanties de la part de son interlocuteur contre d'éventuels soulèvements de populations lors du transfert.

Cependant, faut-il le rappeler, le corps de cet illustre citoyen malien demeure à présent là où ces 3 amis l'ont déposé depuis 1956.

~ Et plus récemment encore, en novembre 2019, nous avons assisté, abasourdis, à une grandiose cérémonie de restitution de sabre d'El Hadj Oumar Tall à Monsieur Macky Sall, Président du Sénégal par Édouard Philippe, alors Premier Ministre français.

Quel grotesque montage autour de la mémoire d'une figure aussi marquante de notre histoire récente!

El Hadj Oumar, bien que natif de Halwar, Fou-

taTooro du Sénégal, ne demeure pas moins un des plus grands souverains du Mali.

Il organisa à partir du Sénégal une opération d'exodes de grande envergure (fergo) en direction du Soudan, actuel Mali et acquit à sa cause grâce à sa perspicacité, son immense science et son génie militaire, une partie significative des populations du Fouta et du Boundou au Sénégal.

Outre ses talibés, ses troupes, les sofas, étaient composées d'intrépides guerriers (fantassins, cavaliers, tireurs d'élite...) et de redoutables généraux et stratèges, tels Alfa Oumar Thierno Demba Mollè Ly de Tjilon, Alfa Abbas Ac de Rinjaw, Thierno Djiby Bane et son frère Thierno Moussa, Thierno Amadou Jéliya de wuduru, HamatKouro Wane et son oncle le généralissime Alfa Oumar Thierno Baila Wane de Kanel... tous ressortissants du Sénégal.

Cependant, contrairement au Soudan, où il a régné de 1854 à 1864, il n'a jamais possédé au Sénégal de provinces ou de Chefs-lieux de provinces encore moins de Capitales régionales ni nationale pour son vaste Empire.

L'on se rappellera que sa 1ère Capitale fut, à partir de 1852, Dinguiraye (en Guinée). Depuis, il choisit la ville de Niuro du Sahel (Mali)

comme Capitale, conquise le 11 novembre 1855, puis Ségou (Mali) le 9 mars 1861, et Hamdallaye (Mali) le 17 mai 1862.

En somme, il n'a jamais régné au Sénégal comme souverain bien que son érudition et son statut de chef spirituel y restent incontestables.

Dans ces conditions, comment peut-on adju-ger au Sénégal le patrimoine d'un souverain malien, même si, à l'évidence, ses origines sont sénégalaises ?

C'est moins l'objet de cette étrange transaction qui est en cause que la volonté inavouée de nous éloigner, voire de nous séparer de nos personnalités emblématiques et de nos souverains en travestissant notre histoire.

De la parole à l'acte

Le silence assourdissant, l'absence de vision ou l'indifférence de nos autorités face à de tels agissements contre notre patrimoine et notre passé, ne sont-ils pas plus condamnables que ces obscures opérations ?

Encore une fois, revisitons notre histoire afin de mieux aborder le processus de réhabilitation de nos devanciers dont les efforts et les

œuvres ne doivent point tomber dans l'oubli. Pour étayer la pertinence d'une telle démarche, nous tenterons d'ouvrir, dans le prochain chapitre, une fenêtre sur l'œuvre significative de quelques personnalités emblématiques dont une partie de leur vie fut menée à l'extérieur.

Leur apport à l'histoire et à la culture dans ces pays d'accueil tout comme dans la civilisation de l'universel, semble s'estomper dans nos mémoires oubliées.

A suivre dans les prochaines parutions :

chapitre 3 & suivants-

Flashback sur la trajectoire du grand érudit de Tombouctou Ahmed Baba, du résistant Mamadou Lamine Dramé de Gundjuru, du Roi de Ségou Ahmadou Sékou Tall alias LambdoD-joulbé, de l'Emir de Koniakary Bachir Cheikh Oumar Foutiou.

Samba Lamine Sow

Inspecteur Principal de Sécurité Sociale à la retraite - Sébénicoro - Bko



Burkina Faso : Des militaires ont pris le pouvoir

/ La situation en direct



16H25 : la Cédéao et l'Onu condamnent le coup d'État

La Communauté des Etats ouest-africains (CE-DEAO) a "fermement" condamné mardi "le coup d'Etat militaire" au Burkina Faso et "la démission" du président Roch Marc Christian Kaboré "obtenue sous la menace".

De son côté, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a affirmé mardi à propos du Burkina Faso que "les coups d'Etat militaires étaient inacceptables", en réclamant aux militaires en Afrique de l'Ouest de "défendre leur pays, pas d'attaquer leurs gouvernements".

15H20 : réouverture des frontières aériennes à partir de ce mardi

Les frontières aériennes du Burkina Faso, fermées depuis lundi lors de la prise du pouvoir par une junte militaire, vont rouvrir à compter de ce mardi, selon un communiqué des militaires lu à la télévision nationale

13H00 : le calme est revenu sur la place de la Nation.

Le calme est revenu sur la place de la Nation. Les manifestants ont affiché leur soutien aux militaires. Ils ont également brandi des drapeaux russes et des slogans hostiles à la France et à la présence militaire française dans le pays.

11H00 : manifestation dans la capitale en faveur des militaires.

Des centaines de manifestants se sont rassemblés dans le centre de la capitale pour afficher leur soutien aux militaires qui ont pris le pouvoir. C'est ce qu'a constaté notre correspondante.

9h30 : Emmanuel Macron condamne le coup d'État

Le président français Emmanuel Macron a annoncé qu'il condamnait le coup d'État militaire au Burkina Faso. "J'ai eu de premiers échanges avec les dirigeants de la région, j'en aurai dans les prochains jours", a déclaré Em-

manuel Macron en marge d'un déplacement dans le Limousin.

"Très clairement, comme toujours, nous sommes au côté de l'organisation régionale qu'est la CEDEAO pour condamner ce coup d'Etat militaire", a-t-il poursuivi.

9h00 : une lettre de démission publiée sur la RTB

La Radiodiffusion Télévision du Burkina a publié sur ses réseaux sociaux une lettre manuscrite, qui serait la lettre de démission du président Roch Marc Christian Kaboré. Cependant, il est difficile pour le moment de prouver l'authenticité de cette lettre.

20h00 : couvre feu instauré par les militaires

Un couvre-feu est instauré de 21h00 à 5H00 (locales et GMT) sur le tout le territoire selon le communiqué du lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, commandant de la 3è région militaire.

18H30 : les militaires annoncent la fermeture des frontières et la suspension de la constitution

Un capitaine a également annoncé la fermeture des frontières à compter de 00h00 (GMT et locales), la dissolution du gouvernement et de l'Assemblée nationale, ainsi que la suspen-





sion de la Constitution.

18H00 : des militaires annoncent sur la télévision nationale avoir "mis fin au pouvoir" du président Kaboré.

Des militaires burkinabés annoncent sur la télévision nationale "avoir mis fin" au pouvoir du président Kaboré. "Cette décision" doit permettre de remettre le pays "sur le bon chemin".

Lisant un communiqué signé du lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, président du Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration (MPSR) qui assure désormais le pouvoir. Un capitaine a également annoncé la fermeture des frontières à compter de 00h00 (GMT et locales), la dissolution du gouvernement et de l'Assemblée nationale, ainsi que la suspension de la Constitution.

17h30 : L'Union européenne et Washington demandent la libération "immédiate" du président du Kaboré.

L'Union européenne a appelé lundi à la libération "immédiate" du président du Burkina Faso, Roch Marc Christian Kaboré, dont des sources sécuritaires ont annoncé qu'il était détenu par des soldats qui se sont mutinés. Les Etats-Unis ont appelé lundi l'armée du Burkina Faso à la "libération immédiate" du président Roch Marc Kaboré et à "respecter la Constitution" et "les dirigeants civils" du pays.

17H00 : le parti du président Kaboré dé-

nonce une "tentative avortée d'assassinat" du président.

Le parti du président du Burkina Faso, Roch Marc Kaboré, a dénoncé lundi une "tentative avortée d'assassinat" du chef de l'Etat, dont le sort restait peu clair après la mutinerie de soldats dans plusieurs casernes du pays.

Alors que le Burkina "s'achemine d'heure en heure vers un coup de force militaire", le Mouvement du peuple pour le progrès (MPP) dénonce également dans un communiqué "le saccage du domicile privé du chef de l'Etat" et "la tentative d'assassinat d'un ministre" dont il ne précise pas le nom.

16H00 : L'Union Africaine condamne la "tentative de coup d'État".

L'Union Africaine condamne la "tentative de coup d'État" au Burkina Faso. Elle se joint à la condamnation de la CEDEAO. L'Union africaine appelle les différentes parties du pays "à dialoguer".

15H30 : la CEDEAO suit avec une grande préoccupation" la situation au Burkina.

L'organisation suit "avec une grande préoccupation" l'évolution de la situation "caractérisée par une tentative de coup d'Etat", selon son communiqué. Elle "tient les militaires responsables de l'intégrité physique du président Roch Marc Christian Kaboré."

15H00 : le compte officiel twitter du président Kaboré demande aux mutins de déposer les armes.

Le compte officiel du président Kaboré demande aux soldats mutins de déposer les armes. La situation reste très confuse sur le sort du président Kaboré.

14H00 : une situation toujours confuse

Serge Daniel, correspondant de RFI au Mali, affirme que le président Kaboré n'a pas été arrêté par les soldats. Les soldats mutins sont fortement présents dans la capitale

12h00 : aucune annonce officielle sur le sort de Kaboré.

La situation reste confuse au Burkina Faso. Aucune annonce officielle n'a eu lieu sur le sort du président Kaboré. La population attend la diffusion d'un communiqué. Les précisions de notre correspondante.

Source : TV5



Diplomatie : Ouganda et Rwanda affirment leur volonté de "restaurer" leurs relations

Le général Muhoozi Kainerugaba, fils du président ougandais Yoweri Museveni, a rencontré samedi au Rwanda le président Paul Kagame, lors d'une visite officielle où les deux hommes ont exprimé leur volonté de "restaurer" les relations entre leurs deux pays après plusieurs années de tensions. La frontière entre les deux voisins d'Afrique de l'Est est notamment fermée depuis près de trois ans.

Lors de leur rencontre au palais présidentiel d'Urugwiro à Kigali, Paul Kagame et Muhoozi Kainerugaba ont eu "des discussions cordiales, productives et tournées vers l'avenir sur les préoccupations du Rwanda et les mesures pratiques nécessaires pour restaurer les relations entre le Rwanda et l'Ouganda", a affirmé la présidence rwandaise dans un tweet à l'issue de cette visite.

"Nous avons eu des discussions très cordiales et approfondies sur la manière d'améliorer nos relations bilatérales", a également déclaré sur Twitter le général Muhoozi Kainerugaba, com-

mandant de l'armée de terre ougandaise qui a également le titre de haut conseiller du président Museveni en charge des opérations spéciales.

Il s'est dit "convaincu que sous la direction de nos deux présidents, nous pourrions restaurer rapidement nos bonnes relations historiques". Cette visite marque un réchauffement des relations entre les deux pays après plusieurs années de tensions.

Paul Kagame et Yoweri Museveni ont été de proches alliés durant les années 1980-1990, dans la conquête du pouvoir dans leurs pays respectifs, avant de devenir de farouches rivaux.

Le dernier épisode de tensions entre les deux pays a vu le Rwanda fermer brusquement en février 2019 sa frontière avec son voisin du Nord, coupant une importante route commerciale terrestre.

Kigali accusait l'Ouganda d'enlever ses ressortissants et de soutenir des rebelles cherchant à renverser M. Kagame.

Kampala a accusé pour sa part le Rwanda d'espionnage et d'avoir tué deux hommes lors d'une incursion sur son territoire en mai 2019, ce que Kigali a contesté.

Des pourparlers entre MM. Kagame et Museveni avaient été organisés sous l'égide des chefs d'Etat angolais Joao Lourenço et congolais Félix Tshisekedi. La quatrième et dernière rencontre en date s'est déroulée en février 2020 à Gatuna, ville frontalière rwandaise.

Aucune réunion ne s'est tenue depuis, notamment en raison de la pandémie de Covid-19. Les relations ont également été envenimées l'an dernier par la publication de l'enquête sur le logiciel espion Pegasus, qui affirmait que le Rwanda avait utilisé ce logiciel pour pirater notamment les téléphones du Premier ministre ougandais entre 2014 et 2021, Ruhakana-Rugunda, et du ministre ougandais des Affaires étrangères en poste depuis 2015, Sam Kutesa.

Source : str-sva/blb



CAN 2021 : La bonne édition pour le Mali ?



Grâce à son succès contre la Mauritanie (2 - 0) le Mali a, contre toute attente, terminé 1er dans un groupe F très disputé. Si la polémique de l'arbitre ayant sifflé la fin du match avant les 90 minutes réglementaires lors du match opposant le Mali à la Tunisie a fait le tour du monde, la performance des aigles, elle, a été reléguée au second plan. Pourtant, l'équipe nationale a montré de grandes qualités face à une équipe tunisienne que de nombreux observateurs du ballon rond voyaient gagnante avant même le coup d'envoi. Le penalty arrêté par Ibrahim Bosso Mounkoro à la 77e minute est l'ultime preuve de la solidité malienne, notamment sur le plan défensif.

En effet, le Mali est l'une des meilleures défenses de cette CAN. Avec un seul but pris lors des phases de poule, les aigles confirment leur qualité d'une des meilleures défenses du

continent. Pour rappel, le Mali est la seule équipe à ne pas avoir encaissé le moindre but lors du deuxième tour qualificatif pour la coupe du monde 2022 au Qatar.

En attaque, les aigles peuvent également compter sur un Ibrahima Koné en feu. Le joueur évoluant à Sarpsborg en Norvège est le deuxième meilleur buteur de la CAN avec trois réalisations derrière l'infatigable Vincent Aouabacar et ses cinq buts.

En outre, le Mali compte deux joueurs sur l'équipe type de la CAF à l'issue des phases de poule : Bissouma comme titulaire au milieu de terrain et Haidara comme remplaçant. Ces derniers ont bien su marquer leur terrain au milieu de toutes ces superstars africaines.

Le constat après ces trois premières journées, en plus des contre-performances des pays favoris avant la compétition, est que le Mali a toutes ses chances dans cette compétition

malgré les reproches faites au sélectionneur quant à « son recours » aux penalties. Mais en réponse à ces critiques, Mohamed Magassouba se veut clair et net : « C'est parce que l'attaque veut marquer qu'il y a des occasions de penalties. Les penalties font partie des efforts de l'attaque et je ne sais quelle considération on peut faire du football si les penalties n'étaient pas comptés dans les efforts des attaquants. Si nous pouvons gagner la CAN grâce à des penalties... Allons-y ! ».

En attendant de retrouver la Tunisie en mars prochain lors de la phase finale qualificative pour une place au Qatar, les aigles restent en lice et bien placés pour titiller les plus grands du continent...Et pourquoi pas remporter (enfin) la CAN.

Siaka Sidibé @SidibSiaka17



♈ Bélier (21 mars - 19 avril)

Vos collègues comptent sur votre énergie extraordinaire ! Vos chefs aussi et vous êtes pris en porte-à-faux. Les tâches confiées peuvent être captivantes. La journée vous fait découvrir de nouvelles fonctions ! La motivation fait son grand retour !

La journée favorise des coups de coeur. Des achats sur des gadgets pour le véhicule vous tentent. Vous n'aimez pas tellement être frustré. Aujourd'hui, des achats de compensation restent possibles. Fixez quand même une limite. Il y a un risque de découvert.



♉ Taureau (20 avril - 19 mai)

Avec Neptune harmonique à votre signe, les antennes vous pousseront sur la tête. Cette configuration sera idéale pour capter les tendances, anticiper les situations et savoir à qui vous pourrez faire confiance. Être informé vous fera gagner du temps.

Vous serez en position de force pour négocier des conditions avantageuses lors de la signature d'un contrat ou d'une vente. Si vous guettez l'opportunité d'effectuer un achat, ce sera la bonne journée pour vous lancer financièrement en toute confiance.



♊ Gémeaux (20 mai - 21 juin)

La journée s'annonce compliquée sur le plan relationnel, en cause : des divergences d'opinions. Vous faites comprendre à vos collègues de bureau que vous n'avez pas besoin d'eux pour effectuer votre travail, entre vous le ton monte facilement.

Ne vous aventurez pas dans des prises de risque mal calculées, vous risqueriez d'y laisser des plumes. Aujourd'hui, un rappel dû à un impayé refait surface. Ne faites pas l'autruche, trouvez un accord à l'amiable, avant que ça ne vous coûte trop cher !



♋ Cancer (21 juin - 21 juillet)

Votre volonté est importante aujourd'hui, et avec elle le désir de bien faire. L'entente relationnelle est parfaite au travail, n'en doutez pas. Toutefois, modérez vos actes, vous avez tendance à en faire un peu trop, et ça pourrait vous desservir.

Vous maîtrisez parfaitement bien votre porte-monnaie. Vos finances sont à l'équilibre, vous êtes rassuré. Alors, méfiez-vous des dépenses inconsidérées qui peuvent vous surprendre aujourd'hui ! Ne laissez pas Jupiter prendre possession de votre argent !



♌ Lion (22 juillet - 23 août)

Des initiatives sont prises dans votre activité. Un travail en équipe est possible. Vos supérieurs ont confiance en vous. L'activité peut demander une concentration. Faites-vous confiance. Une collaboration professionnelle vous motive. Vous êtes de nature dépensière. Les imprévus vous guettent. Les imprévus s'éditionnent. Des frais surgissent subitement. Vous devez mieux maîtriser vos émotions. Elles sont en effet la cause de dépenses peu nécessaires. Mais vous craquez facilement !



♍ Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous travaillerez dur et cela ne vous mettra pas de bonne humeur. Vous pourriez vous montrer quelque peu agressif, sans vous en rendre compte. Restez sur la réserve et soyez prudent, car vous risquez d'être maladroit, en dépit de votre bonne volonté.

Calculatrice à la main, vous épilucherez les factures, réduire les frais, limiterez la casse. Mais il sera possible qu'une idée de génie vous permette de dénicher un petit bonus à la dernière minute, typique de la Lune en Bélier dans votre maison VIII.



♎ Balance (23 septembre - 22 octobre)

Innovation et changement vous permettent de pouvoir penser à de nouveaux projets professionnels. Même si quelques perturbations sont présentes actuellement, ça ne change en rien vos objectifs. Vous maintenez le cap, vous êtes confiant.

Pour optimiser votre budget, vous avez des efforts à faire. Cher natif, si vous avez un projet en vue, mettez-vous au boulot, préparez rigoureusement votre dossier de financement, montrez-vous convaincant et motivé pour les remboursements.



♏ Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Tout se passe très bien au bureau, mais évitez d'en faire trop ! Le carré Lune/Jupiter vous pousse à l'exagération, dans tous les domaines. Une vigilance s'impose, surtout dans votre travail. Vous voulez être partout en même temps, délégez un peu.

Les dépenses sont excessives en ce moment, il est préférable de rester vigilant en la matière. Heureusement, le sextile Jupiter/Neptune amène de vrais coups de chance, et vous pourriez en bénéficier dans le domaine de vos finances. Ce serait bienvenu !



♐ Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

L'activité demande une concentration importante. La Lune en Bélier vous fait réfléchir vite. Une réunion pourrait vous forcer à intervenir ! Vos supérieurs ont repéré vos compétences. C'est le bon jour pour exprimer votre créativité et vos bonnes idées !

La fin du mois met les poches vides. Vous multipliez les dépenses. Le peu de salaire qui entre repart aussitôt. Il est nécessaire de faire une pause sur vos dépenses. Commencez par ne plus être trop généreux avec vos proches. Conservez l'argent pour vous !



♑ Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Une activité importante vous demandera d'être attentif et vigilant sur le déroulement des opérations, car peu de temps vous sera accordé pour les mener. La rigueur sera de mise et vous n'aurez que peu de marges de manoeuvre dans votre travail.

La progression de Jupiter favorisera une bonne fluidité de vos revenus ainsi qu'un certain nombre de garanties qui en assureront la stabilité. Cette configuration mettra en avant tout ce que vous pourrez prétendre en termes de prime ou aide financière.



♒ Verseau (20 janvier - 19 février)

Les propositions affluent côté pro, vous ne savez pas comment faire. La plupart d'entre elles vous séduisent, toutefois, vous ne pouvez pas répondre favorablement à toutes. Vous avez des choix à faire. Cependant, la chance est de votre côté.

Vous évaluez avec justesse les rentrées et les sorties d'argent, vous ne souhaitez pas vous retrouver sur la paille. Pourtant, grâce aux influences astrales positives, il n'en est rien, vous gagnez même de l'argent facilement, qui l'eût cru !



♓ Poisson (19 février - 21 mars)

Vous appréciez beaucoup vos collègues de travail, mais ils se reposent un peu trop sur vous, et votre patience est à bout. Essayez de ne pas trop vous laisser abuser, votre empathie et votre générosité ont leurs limites. Vous ne pouvez pas être partout.

Prudence avec vos finances ! Vous pourriez avoir tendance à dépenser beaucoup, sans doute pour satisfaire vos proches, mais il y a des limites à ne pas franchir. Et vous risquez fort de les dépasser ! Soyez vigilant, et ajustez votre porte-monnaie !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23